

Le papyrus-Amulette de Lyon Musée des Beaux-Arts H 2425

Florence Albert et Marc Gabolde

Équipe Égypte Nilotique et Méditerranéenne

UMR 5140 (CNRS - Université Paul-Valéry - Montpellier III)

LE PETIT PHYLACTÈRE présenté ici est entré Musée de Lyon en 1835, mais l'inventaire manuscrit du cabinet Artaud le mentionne en possession de ce dernier dès 1831¹. Il apparaît de nouveau dans le catalogue d'Ambroise Comarmond de 1855-1857 qui ne donne pas d'information supplémentaire². On ignore donc la provenance du document³ comme le moyen qui permit à François Artaud d'entrer en sa possession⁴ et aucun critère interne ne permet d'établir son origine de façon certaine. Le papyrus H 2426 qui suit dans l'inventaire pourrait peut-être donner des informations complémentaires dans la mesure où il semble être entré en même temps dans la collection Artaud⁵. Ce dernier document ressemble à une lettre mais le bon état du scellement à l'argile a jusqu'à présent découragé les conservateurs d'entreprendre son déroulement et seuls quelques signes hiératiques se

¹ Geneviève Galliano, que nous remercions, a bien voulu contrôler l'inventaire manuscrit du cabinet Artaud qui porte les indications suivantes : [François ARTAUD], *Catalogue des antiquités [sic] et curiosités du cabinet de Mr Artaud Lyon fait en septembre MDCCCXXXI*, p. 17 : « Deux manuscrits sur papyrus. L'un en forme de billet ficelé et cacheté avec son adresse en écriture cursive, l'autre roulé, chacun d'environ 2 p[ouces] de long ». Le papyrus Lyon H 2425 est le second de ces deux documents.

² A. COMARMOND, *Description des antiquités et objets d'Art contenus dans les salles du Palais-des-Arts de la ville de Lyon*, A. Dumoulin, Lyon 1855-1857, p. 634, référence « N 12 » : « Petit volumen, en papyrus ; il est en écriture cursive, et n'a point été déroulé ; il est encore scellé aux deux bouts par une matière bitumineuse. Il se rapporte vraisemblablement au rite funéraire, et contient sans doute des prières et peut-être le nom et les qualités d'un défunt ; l'extrémité qui termine l'enroulement a été mutilée, et il en manque quelques parties. La robe antique est blanchâtre, entachée de noir aux extrémités du cylindre. (Cabinet Artaud). Diamètre : 1 cent. – Longueur : 5 cent. 5 mill. – Poids : 1 gram. 9 décig. ».

³ *Supra*, n. 1.

⁴ Le grand papyrus d'Isetouret, entré en 1827 dans la collection Artaud, porte sur une partie vierge le monogramme de François Artaud et l'indication selon laquelle il fut donné par le « Chevalier Drovetti ». En l'absence d'autre précision, il n'est pas possible d'affirmer que les deux petits phylactères H 2425 et H 2426 ont été également donnés par Drovetti à titre personnel à Artaud, bien que cela demeure une possibilité.



⁵ A. COMARMOND, *op. cit.*, p. 634, référence « N 13 » : « Manuscrit en écriture cursive, sur une feuille de papyrus, repliée plusieurs fois sur elle-même en forme de paquet ; l'une des extrémités est pliée et cellée avec un mastic grisâtre ; nous ignorons le contenu des secrets que renferme ce manuscrit, et s'il concerne un mort ou un vivant. Les Egyptiens qui portaient le respect pour les morts au plus haut degré, n'oubliaient point aussi vite que nous leurs parents et leurs amis, et ils s'entretenaient avec eux après leur mort. Ce manuscrit a subi sur l'un des côtés quelques mutilations, ce qui rendra son interprétation incomplète ; il est de forme carré-long. Les caractères ont conservé leur teinte noire ; le papyrus est d'un blanc fauve. (Cabinet Artaud). Longueur : 5 cent. 5 mill. – Largeur : 1 cent. 9 mill. – Poids : 2 gram. 2 décig. ». Deux étiquettes, l'une avec « N 13 » et l'autre avec « D » sont collées sur le document. La dernière semble une indication de l'emplacement de la pièce dans le cabinet d'Artaud.

distinguent sur les faces visibles du rouleau encore plié ⁶. Ce n'est plus le cas du papyrus Lyon H 2425 qui a pu être déployé fin janvier 2008 par les soins de la restauratrice Eve Menei. Avant cette opération, le papyrus se présentait en deux fragments. D'une part une petite lamelle de moins d'un centimètre de large où se distinguaient quelques signes hiéroglyphiques, notamment l'expression « mauvais œil » appartenant au nom de la mère du propriétaire comme cela fut révélé lorsque le texte fut entièrement exposé et, d'autre part, un petit rouleau de 8,5 cm de haut et 8 mm de diamètre constituant la suite du papyrus. La lamelle résulte peut-être d'une tentative ancienne et préjudiciable de dérouler le papyrus. D'évidence, le rouleau n'était pas complet et la lacune originale au début du texte couvre au moins 8 cm.

Une fois mis à plat, le papyrus se présente comme une bande de 42,5 cm de long et 8,5 cm de haut dont le début manque. La moitié gauche est occupée par une vignette alors que la partie droite devait présenter au minimum 2 colonnes de texte hiéroglyphique de respectivement 7 lignes (à droite) et 5 lignes (à gauche). La teneur du texte rend peu probable l'existence d'une troisième colonne.

Le propriétaire du papyrus de Lyon H2425

L'identité du bénéficiaire, auquel aucun titre n'est associé, est précisée dans le manuscrit : il s'agit de Padikhonsou ⁷ né de Setairetbinet ⁸. La seule mention du patronyme de ce personnage, très fréquent en Haute-Égypte, ne permet pas, à première vue, de rapprocher ce dernier d'autres individus ainsi dénommés. En revanche, le nom de la mère est suffisamment rare pour envisager que ce propriétaire soit le même que celui du papyrus Tübingen 2015, Livre des morts ayant appartenu, comme le papyrus de Lyon, à un certain Padikhonsou né de Setairetbinet ⁹. La provenance de ce document est également inconnue. Cependant, le style du texte et des vignettes laisserait penser que le P. Tübingen puisse être originaire de la ville de Thèbes. En ce sens, il faut peut-être attribuer une provenance similaire au pLyon H 2425. Malheureusement, l'histoire du P. Tübingen 2015, actuellement étudié par Carolina Teotino, reste obscure. Entré dans la collection de Tübingen en 1959, le P. Tübingen 2015 est en réalité un dépôt du Lindenmuseum de Stuttgart où il fut enregistré sous le numéro d'inventaire « (collection) Krongut 390 » ¹⁰. Rien de son histoire antérieure n'est connu. Il reste à espérer que d'autres pièces du mobilier funéraire de Padikhonsou fils de Setairetbinet puissent un jour être identifiées dans les collections égyptiennes et qu'elles nous éclairent ainsi sur l'origine et l'histoire du phylactère de Lyon et du papyrus de Tübingen.

⁶ Un examen rapide de la cursive permet de dater avec vraisemblance le papyrus du Nouvel Empire. Les traces semblent fournir d'un côté : [?]  (lien) [?] 

et de l'autre :  [?] .

⁷ Pour ce nom, « Celui que Khonsou a donné », voir. H. RANKE, *Die ägyptischen Personennamen I. Verzeichnis der Namen*, Glückstadt, 1935, p. 125, n° 21.

⁸ Ce patronyme, rare, signifie : « Le mauvais œil est emporté ! ». Voir à ce sujet W. SPIEGELBERG, « Der böse Blick im Altägyptischen Glauben », *ZÄS* 59, 1924, p. 149-154 ; S. ABD EL-AZIM EL-ADLY, « Der böse Blick und der blaue Stein », *GöttMisz* 138, 1994, p. 7-10.

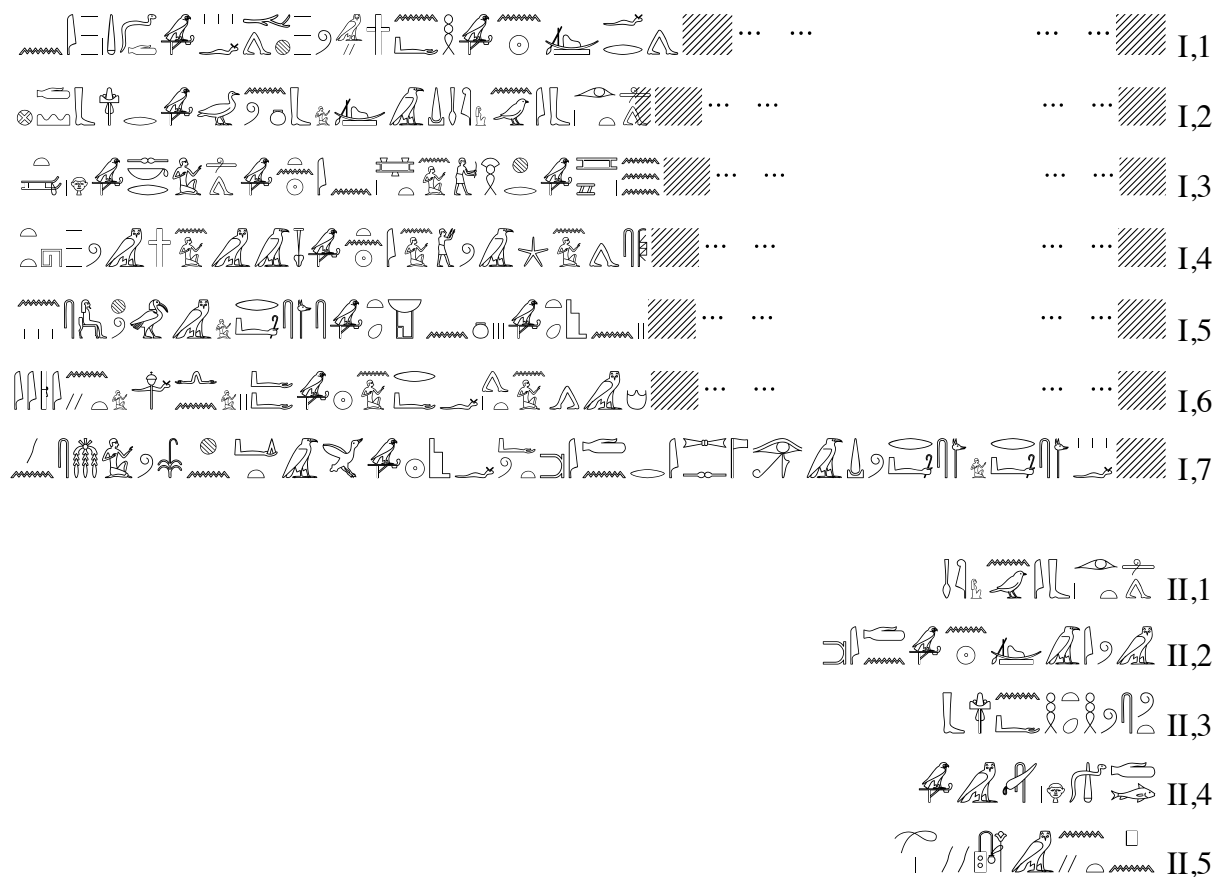
⁹ Sur ce document, voir H. BRUNNER, E. BRUNNER-TRAUT, *Die ägyptische Sammlung der Universität Tübingen*, Mayence, 1981, p. 295, pl. 154 ; J. ZEIDLER, dans G. Brinkhus (éd), *Hieroglyphenschrift und Totenbuch. Die Papyri der Ägyptischen Sammlung der Universität Tübingen*, Tübingen, 1985, p. 68-71 ; G. BURKARD, H.-W. FISCHER-ELFERT, *Ägyptische Handschriften IV*, p. 185, Nr. 277 ; H. KOCKELMANN, *Untersuchungen zu den späten Totenbuch-Handschriften auf Mumienbinden II*, *SAT* 12, Wiesbaden, 2008, p. 399 (Index).

¹⁰ Renseignements obligeamment fournis par Donata Schaeffer que nous remercions vivement.

Le contenu du papyrus de Lyon H2425

La structure du manuscrit de Lyon adopte celle d'un phylactère occupé par la formule 100 du Livre des morts accompagnée de son illustration. Le style de la vignette ¹¹ et la paléographie ¹² permettent de dater le papyrus de l'époque ptolémaïque, sans plus de précision. Le texte, inscrit sur la partie gauche du document, s'organise sur deux colonnes d'inégales dimensions. Le document est dans un bon état général, en dépit de l'absence d'un fragment sur lequel était écrit environ le tiers des six premières lignes du texte. La formule 100 du Livre des morts étant régulièrement attestée dans la documentation depuis le Nouvel Empire, la restitution des lacunes est donc possible [fig. 1-2].

Transcription hiéroglyphique :



Translittération (avec restitutions) :

^(1,1)[*Md3.t n(y).t sjqr s, rd.t h3]zf r wj3 n(y) R^c hn^c jmj.w-h.tzf. Dd-md.w jn* ^(1,2) [*P3-d(w).t-Hnsw, m3^c-hrw, ms(w)~n St3]-jr.t-bjn(.t), m3^c(.t)-hrw, d3zj (m) bnw r 3bdw,* ^(1,3) [*(m) Wsjr r Ddw. Sn~nzj tph.wt H'pj], hsr nzj w3.t n(y) Jtn, st3~nzj Skr hr tm.t* ^(1,4) [*zf, swsr~nzj Wr.t m 3.t=s], šms~nzj dw3~nzj Jtn, sm3~nzj jmj.w htt.w,* ^(1,5) [*jnk pw w^c jm=sn, jr~nzj* 2-nw n(y) 3s.t, 3-nw n(y) Nb.t-

¹¹ Les figures sont faites d'un trait noir rapide, sans détail ni ajout de couleur. Elles sont représentatives du style d'un grand nombre d'illustrations contenues dans les papyrus datant de l'époque ptolémaïque.

¹² Comparer avec G. MÖLLER, *Hieratische Paläographie. Die Aegyptische Buchschrift in Ihrer Entwicklung von der fünften Dynastie bis zur Römischen Kaiserzeit* III, Osnabrück, 1965, col. « Leinwand » à « Tanis » et U. VERHOEVEN, *Untersuchungen zur Späthieratischen Buchschrift*, OLA 99, Louvain, 2001, col. « pBM 10252 » à « Tb pBM 10037 ».

hw.t, swsr(~n)zj m 3h(.w)zsn ^(I,6) [*ts~nzj 'q3.w, hsf~nzj 'pp, n]hm~nzj nmt.tzj, rd nzj R' 'wyzf nn hsfzj nty js.t* ^(I,7) [*zf. (jr) wsr(w)zj, wsr Wd3.t, ts-phr*]. *Jr dnztwzf, Wsjr P3-d(w).t-Hnsw, ms(w)~n* ^(II,1) *St3-jr.t-bjn(.t), m3'(t)-hrw* ^(II,2) *m wj3 n(y) R', dn* ^(II,3) *ztw(zf) swh.t hn' 3b* ^(II,4) *dw. Dd-md.w hr ssm* ^(II,5) *pn nty m sš.*

Traduction (avec restitutions) Livre des morts, formule 100 :

^(I,1)[Livre pour transfigurer un homme et faire qu'il descende vers la barque de Rê en compagnie de ceux qui sont à sa suite. Paroles à dire par ^(I,2)[Padikhonsou, justifié, né de Seta]iretbinet, justifiée : puissé-je traverser (en) phœnix jusqu'en Abydos, ^(I,3)[(en) Osiris jusqu'à Busiris. J'ai ouvert ¹³ les cavernes de la crue-Hâp]y, j'ai ensuite dégagé ¹⁴ le chemin du disque-Aton, j'ai halé Sokaris sur son traîneau ¹⁵, ^(I,4)[j'ai fortifié l'Imposante / Uraeus lors de son attaque soudaine], j'ai suivi et j'ai adoré le disque-Aton, je me suis joint à ceux qui sont parmi les jubilants-cynocéphales ^(I,5)[car je suis l'un d'entre eux, j'ai été] le second d'Isis, le triplet de Nephthys, j'ai (été) fortifié au moyen de leurs incantations-de-glorification, ^(I,6)[j'ai noué les cordages, j'ai repoussé Apophis, j'ai stop]pé sa marche et Rê me tend ses ¹⁶ bras sans que me repoussent ceux de son équipage. ^(I,7)(Si) je suis fort, l'œil-oudjat sera fort et réciproquement]. Quant à celui qui le repousserait – l'Osiris Padikhonsou né de ^(II,1)Setairetbinet, justifiée –, ^(II,2)de la barque de Rê, ^(II,3)(il) sera écarté de l'œuf et du poisson-*Ab-*^(II,4)*djou*. Paroles à dire sur cette image ^(II,5)qui se trouve dans les écrits (rituels) ¹⁷.

Selon J. Assmann, cette formule répond au principe d'*Unio Liturgica* ¹⁸. Celui-ci autorise le bénéficiaire du texte à entrer dans une collectivité « d'adorants de l'au-delà » ou « d'actants divins » et lui fait prendre part « à leur destinée bienheureuse ». En effet, le défunt s'identifie à eux ou les assiste, et participe à des rituels ou des actes essentiels au bon maintien de l'ordre et à la poursuite de la course de la barque de Rê. La récitation de la formule 100 lui permet d'être intégré à l'équipage du dieu – Rê lui tend les bras sans que son équipage ne le repousse – et de faire ainsi partie de son cycle ¹⁹.

La formule suit un enchaînement classique à l'exception, à la ligne I,5, d'un court passage qui varie par rapport à la version habituellement transmise ²⁰. Le papyrus de Lyon évoque alors, de manière traditionnelle, le défunt en tant que *2-nw n(y) 3s.t*, « second d'Isis » et le qualifie ensuite de *3-nw n(y) Nb.t-hw.t*, « triplet / troisième de Nephthys » qui, d'après le sens du

¹³ *sn*, « ouvrir », *Wb* III, 454, 1-13.

¹⁴ *hr* pour *hsr*. Comparer avec U. VERHOEVEN, *Das Saitische Totenbuch der Iahtesnacht*. P. Colon. Aeg. 10207 II, Bonn 1993, p. 68*, 1. 45, 2.

¹⁵ *tm.t*, « traîneau », *Wb* V, 301, 3. On peut également lire le mot *tmm*, « naos portatif », *Wb* V, 308, 12-13, et *AnLex* 78.4582. À comparer avec U. VERHOEVEN, *op. cit.*, p. 68*, 1. 45, 2, et R. LEPSIUS, *Das Totenbuch der Ägypter nach dem hieroglyphischen Papyrus in Turin*, Leipzig, 1842, pl. XXXVII, *Tb* 100, col. 2.

¹⁶ *zj* pour *zf*.

¹⁷ *sš*, « écrit, écriture, inscription, livre », *Wb* III, 476, 16-479, 9. Les multiples acceptions du mot *sš* autoriseraient également à traduire ce passage par « Paroles à dire sur cette image qui est (dessinée) au moyen d'inscriptions » (pour une traduction allant dans ce sens, voir U. VERHOEVEN, *op. cit.*, I, p. 204). Enfin, on pourrait comparer la fin du passage avec l'expression *nty m sš*, *Wb* III, 478, 6-8 qui permettrait aussi de traduire cette fin de texte par « Paroles à dire sur cette image telle qu'elle est ».

¹⁸ J. ASSMANN, *Mort et au-delà dans l'Égypte ancienne*, Paris, 2003, p. 562-577, et particulièrement p. 566-567.

¹⁹ Sur cette formule, voir également S. DEMICHELIS, « Le phylactère du scribe Boutehamon. P. Turin Cat. 1858 », *BIFAO* 100, 2000, p. 267-273.

²⁰ P. BARGUET, *Le Livre des morts des anciens Égyptiens*, LAPO 1, Paris, 1967, p. 137-138 ; T.G. ALLEN, *The Book of the Dead or Going forth by Day. Ideas of the Ancient Egyptians Concerning the Hereafter as Expressed in their Own Terms*, SAOC 37, Chicago, p. 82.

passage, peut être traduit par « l'aide / l'acolyte / le collaborateur de Nephthys »²¹. Le contexte liturgique de la formule, dans lequel le défunt est introduit parmi des officiants divins et participe aux mêmes actes qu'eux, invite à considérer le défunt non pas comme « un suivant » d'Isis et de Nephthys, mais comme le « compagnon » de ces deux divinités, les termes 2-*nw* et 3-*nw* pouvant également se prêter à cette traduction²².

Cette variante n'est pas unique dans le Livre des morts. Elle se retrouve dans quelques attestations de la formule 100 du corpus dont, par exemple, celle du papyrus Turin 1791²³ d'origine thébaine²⁴ et dans d'autres manuscrits provenant de Meir²⁵ ou de Memphis²⁶. En outre, cette incise semble systématique dans la formule 129 du Livre des Morts²⁷, variante de la formule 100 ici évoquée²⁸. La présence de la séquence « Quant à celui qui écarterait l'Osiris Padikhonsou né de Setairetbinet, juste de voix, de la barque de Rê, (il) sera écarté de l'œuf comme du poisson-*Abdjou* » (lignes I, 7-II, 4) écarte néanmoins la possibilité d'une telle attribution pour le texte du papyrus de Lyon, ce passage n'étant attesté que dans la formule 100 du Livre des morts²⁹. De plus, la vignette associée au papyrus correspond bien à l'illustration classique de cette formule. Le défunt y est dessiné debout, conduisant une barque où se trouve Rê-Horakhty suivi d'un héron et à côté de laquelle sont représentés un pilier-*djed* et Osiris tenant un sceptre-*ouas*³⁰. Les seules variantes à signaler se trouvent dans la position adoptée par le défunt, qui s'oppose au sens logique de la marche de la barque vers Osiris, ainsi que dans l'absence du reliquaire abydnien habituellement figuré entre la barque et le dieu. Ces deux caractéristiques iconographiques ne sont pas rares³¹ et ne renseignent donc pas sur d'éventuelles particularités locales ou chronologiques du manuscrit. Néanmoins, elles sont présentes dans le papyrus Tübingen 2015 qui, comme on l'a vu, pourrait appartenir au même propriétaire.

Une explication claire à la présence irrégulière du développement 3-*nw* *n(y) Nb.t-hw.t* dans la formule 100 du Livre des morts reste difficile à établir. D'une manière générale, il faut peut-être y voir la trace d'une confusion de la part des scribes influencés par la formule 129

²¹ Pour cette acception, voir *Wb* III, 284, 6 ; R. VAN DER MOLEN, *A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts, PdÄ* 15, Leyde, Boston, Cologne, 2000, p. 390 ; B. BACKES, *Wortindex zum späten Totenbuch (pTurin 1791)*, SAT 9, Wiesbaden, 2005, p. 129.

²² *AnLex* 77. 3082 et R. VAN DER MOLEN, *op. cit.*, p. 290 pour 3-*nw* ; *Wb* IV 149, 8, *AnLex* 77. 3618, R. VAN DER MOLEN, *op. cit.*, p. 504, et B. BACKES, *op. cit.*, p. 150 pour 2-*nw*.

²³ R. LEPSIUS, *op. cit.*, pl. XXXVII, l. 3 (le papyrus est daté de l'époque ptolémaïque).

²⁴ À titre d'exemple, ce développement se retrouve notamment dans les papyrus thébains P. Leyde T8 (époque ptolémaïque), P. Leyde T16 (époque ptolémaïque), P. Londres BM 10257 (époque ptolémaïque), P. Détroit 1988.10 (début de l'époque ptolémaïque).

²⁵ P. New York MMA 35. 9. 20 (30^e dynastie ou début de l'époque ptolémaïque).

²⁶ P. Caire J.E. 95837 = C.G. 40029 = S.R. IV. 934 (3^e siècle av. J.-C.).

²⁷ Par exemple, voir les papyrus P. Turin 1791 (R. LEPSIUS, *op. cit.*, pl. LII, l. 3) ; *plahesnacht* (U. VERHOEVEN, *op. cit.*, p. 88*, l. 60, 17) ; P. Hor (I. MUNRO, *Der Totenbuch-Papyrus des Hor aus der frühen Ptolemäerzeit, HAT* 9, Wiesbaden, 2006, pl. 17, l. 370-371) ; P. Pacherientaihet (A. GASSE, *Le Livre des morts de Pacherientaihet au Museo Gregoriano Egizio, AegGreg* IV, Cité du Vatican, 2001, p. 230, l. 75,5) et P. Caire S.R. 640 (F. HAIKAL, « Another Version of the Book of The Dead », *ASAE* 63, 1979, p. 68, l. III, 4).

²⁸ Les formules 100 et 129 du Livre des morts sont souvent considérées comme identiques (Cf. P. BARGUET, *LAPO* 1, p. 167, et T.G. ALLEN, *SAOC* 37, p. 105). Sur le phénomène des répétitions de formules dans le Livre des morts, voir J.-FR. QUACK, « Redaktion und Kodifizierung im spätzeitlichen Ägypten. Der Fall des Totenbuch », dans J. Schaper (éd), *Die Textualisierung der Religion*, Tübingen, 2009, p. 21-22.

²⁹ H. MILDE, *The Vignettes in the Book of the Dead of Neferrhenpet, EgUit* 7, Leyde, 1991, p. 93.

³⁰ Dans la vignette de la formule 129, le dieu Rê-Horakhty est absent (*ibid.*, p. 96-97).

³¹ Nous remercions M. Müller-Roth (*Totenbuch-Projekt*, Bonn) pour nous avoir transmis l'ensemble des ces informations sur la vignette de la formule 100 du Livre des morts.

pratiquement identique³². Dans le cas du phylactère de Lyon, c'est probablement la nature même du manuscrit qui aura conduit le copiste à introduire ce complément. La volonté de donner le plus d'informations possibles à l'intérieur d'une unique formule pourrait en effet l'avoir poussé à intégrer des éléments de chacune des formules 100 et 129 complétant, de cette manière, un formulaire alors jugé moins efficace. Ce procédé trouverait un écho dans d'autres documents de ce type où les deux formules ont été copiées l'une à la suite de l'autre³³. Cependant, cette démarche n'a pas été adoptée pour l'ensemble des papyrus du genre, certains ne contenant que la formule 100 et d'autres uniquement la formule 129, sans aucune confusion. Il faut donc se résoudre ici à évoquer cette possibilité sans pour autant pouvoir la justifier.

Quoi qu'il en soit, le papyrus de Lyon se rattache, de par sa forme et son contenu, à une catégorie de phylactères se caractérisant par l'isolement, sur une feuille de papyrus, d'une ou deux formules extraites du Livre des morts accompagnées de leur illustration. O. Illés a consacré une étude à ce type de documents³⁴. L'auteur comptait alors une trentaine de manuscrits à insérer dans cette classe de textes utilisés comme amulettes et constatait qu'à l'exception d'un cas datant du Nouvel Empire, cette pratique ne se généralisait qu'à partir de la période tardive³⁵. De plus, il observait que le choix de la formule inscrite était vraisemblablement tributaire de l'époque. Ainsi, dans le lot daté de la Troisième Période intermédiaire, dix documents étaient inscrits de la formule supplémentaire 166 de Pleyte (dont un accompagné par la formule 135), un manuscrit contenait la formule 162 et un autre une variante de la formule 135 du Livre des morts³⁶. À partir de la fin de la période dynastique et durant l'époque gréco-romaine, douze des dix-sept manuscrits contenaient les formules 100 ou 129, les cinq autres étant dotés des formules 89, 101 et 130 du corpus parfois encore accompagnées des formules 100 et 129 déjà évoquées³⁷. Selon O. Illés, le fait de copier de tels textes sous la forme d'amulettes s'explique facilement si on prend en compte les instructions « à écrire sur » ou « à placer au cou » qui se retrouvent dans certaines des attestations des formules en question et qui invitent explicitement à les isoler. En ce sens, le cas de la formule 100, où peut apparaître la prescription « Paroles à dire sur ce dessin qui est dans les écrits (rituels), tracé sur une feuille vierge de papyrus avec de la poudre de faïence

³² Des différences certaines existent malgré tout entre ces deux formules. À ce propos, voir H. MILDE, *EgUit* 7, p. 93-94 et p. 100-101, qui constate que durant la période tardive, sans doute en raison de leur contenu respectif, la formule 100 a été insérée dans un contexte solaire, à la suite de la formule 99, tandis que la formule 129 apparaît dans un contexte Osirien, après les formules 125 à 128 du corpus. En ce sens, une référence à Nephthys dans la formule 129 s'explique plus facilement, d'autant que la divinité, avec sa sœur Isis, est clairement mentionnée dans la formule 128 précédente et représentée dans la vignette correspondante.

³³ Sur l'utilisation conjointe de ces deux formules, voir I. MUNRO, *Ein Ritualbuch für Goldamulette und Totenbuch des Month-em-hat*, SAT 7, Wiesbaden, 2003, p. 50-51.

³⁴ O. ILLÉS, « Single Spell Book of the Dead Papyri as Amulets », dans B. Backes, I. Munro, S. Stöhr (éd.), *Totenbuch-Forschungen. Gesammelte Beiträge des 2. Internationalen Totenbuch-Symposium 2005*, SAT 11, Wiesbaden, 2006, p. 121-134.

³⁵ O. ILLÉS, *op. cit.*, p. 127. L'exemplaire datant du Nouvel Empire est le papyrus d'Henoutmehyt (*ibid.*, p. 123 et 129). À ce papyrus doit être ajoutée la bandelette de lin de *Tny* publiée par B.G. OCKINGA, « The Shroud of *Tny*, R92 : an early example of Book of the Dead 100 on Linen », dans K.N. Sowada, B.G. Ockinga (éd.), *Egyptian Art in the Nicholson Museum*, Sydney, 2006, p. 179-189. Dans les deux cas, l'appartenance de ces textes à un document de plus grande dimension ne peut être totalement exclue (*ibid.*, p. 179 et n. 3).

³⁶ À ce lot, il est possible d'ajouter le phylactère P. Turin 1858 daté de la XXI^e dynastie et contenant une attestation de la formule 100 du Livre des morts accompagnée d'une illustration. Sur ce document, voir S. DEMICHELIS, *BIFAO* 100, p. 267-274.

³⁷ Se reporter aux tableaux de répartition des formules présents dans l'article de O. ILLÉS, SAT 11, p. 129-130.

verte mélangée à de l'eau de myrrhe, et mis sur la poitrine du bienheureux sans que cela touche aux chairs »³⁸, est un exemple significatif³⁹.

Ainsi, en tant qu'amulettes à part entière, le rôle protecteur de ces objets doit être considéré et leur dépendance vis-à-vis des Livres des morts classiques – desquels ils tirent à première vue leurs textes – définie.

Ces phylactères ne devaient pas remplacer les Livres des morts mais plutôt les compléter. Il est en effet difficilement concevable qu'une unique formule ait pu se substituer à l'arsenal magique et rituel que constituait un Livre des morts. De même, si ce sont des considérations financières qui avaient conduit les particuliers à se munir d'un papyrus funéraire réduit au possible, ce n'est sans doute pas la formule 100 ou l'une des autres formules copiées sur ces phylactères qui auraient été choisies pour l'accompagner dans l'au-delà. Il faut donc supposer que les personnes qui possédèrent ces papyrus-amulettes durent également être les propriétaires de Livres des morts classiques.

Pour la période qui nous concerne, cette proposition se vérifie grâce aux papyrus funéraires de *Qeqa*. Cette défunte serait la détentrice du Livre des morts P. Berlin P. 3003⁴⁰ et du papyrus-amulette P. BM 10193⁴¹ contenant, là aussi, une attestation de la formule 100 du corpus⁴². Dans ce cas, le phylactère de Londres semble venir compléter le manuscrit de Berlin où la formule en question n'a pas été copiée. On pourrait alors considérer que ces phylactères jouèrent un rôle de « suppléments » au Livre des morts. Toutefois, le papyrus de Lyon fournit une alternative à cette explication. En effet, s'il appartient au même Padikhonsou que celui du P. Tübingen 2015 comme cela a été envisagé, le besoin d'isoler une formule – en l'occurrence ici, la formule 100 du corpus – ne dépendrait pas uniquement de son absence dans un Livre des morts, le P. Tübingen 2015 en possédant déjà une version⁴³. En dépit de la présence de ce texte dans le Livre des morts de Padikhonsou, le recours au phylactère est demeuré nécessaire. D'autres raisons durent donc conduire les bénéficiaires à utiliser ces papyrus-amulettes.

À ce propos, les formules qui ont été copiées indépendamment sous la forme de phylactères se réfèrent particulièrement, pour la grande majorité d'entre elles⁴⁴, aux parties supérieures du corps, plus précisément à la poitrine, au cou et à la tête : les formules 100 et 129 évoquent, dans la prescription de récitation, « la poitrine du bienheureux » où doit être placée la feuille contenant la formule ; la formule supplémentaire 166 de Pleyte serait « un livre qui a été trouvé au cou du roi Ouser-mât-Rê (Ramsès II probablement) »⁴⁵ ; la formule 89 contient des « paroles à dire sur un *ba* en or, incrusté de pierreries, placé au cou de l'homme »⁴⁶ ; la formule 101 indique « paroles à dire sur une bandelette de lin royal, sur laquelle est tracée

³⁸ P. BARGUET, *LAPO* 1, p. 137-138, et O. ILLÉS, *SAT* 11, p. 123.

³⁹ *Loc. cit.*

⁴⁰ M. VON FALCK, *Das Totenbuch der Qeqa aus der Ptolemäerzeit (pBerlin P. 3003)*, *HAT* 8, Wiesbaden, 2006.

⁴¹ St. QUIRKE, *Owners of Funerary Papyri in the British Museum*, *BMOP* 92, Londres, 1993, p. 60, n° 216.

⁴² M. VON FALCK, *op. cit.*, p. 8.

⁴³ M. BELLION, *Catalogue des manuscrits hiéroglyphiques et hiératiques et des dessins, sur papyrus, cuir ou tissu, publiés ou signalés*, Paris, 1987, p. 266.

⁴⁴ Une exception doit être faite pour les formules 130 et 135. Cependant, celles-ci ne restent qu'occasionnellement copiées sous cette forme. La formule 130 est présente dans le P. Londres BM EA 10318 et, aux côtés de la formule 129, dans le P. Berlin P. 3032 (O. ILLÉS, *SAT* 11, p. 130). La formule 135, quant à elle, n'est attestée qu'une seule fois sur le phylactère P. Oxford 1892. 619, accompagnée de la formule 166 du corpus (*ibid.*, p. 129 et n. 33).

⁴⁵ P. BARGUET, *LAPO* 1, p. 239, et O. ILLÉS, *SAT* 11, p. 125.

⁴⁶ P. BARGUET, *op. cit.*, p. 126, et O. ILLÉS, *op. cit.*, p. 124.

cette formule avec de la myrrhe, et placée au cou du bienheureux éminent le jour de l'enterrement »⁴⁷ ; enfin, la formule 162 est une « formule pour faire naître une flamme sous la tête du bienheureux » qui doit être prononcée sur « une statuette de la vache-*Ihet* faite en or fin et mise au cou du bienheureux » et tracée « en dessin sur une feuille de papyrus neuve qui sera mise sous la tête »⁴⁸. L'efficacité de ces textes dépendait ainsi notamment de leur positionnement au plus près de ces zones spécifiques de la momie. Or, les Livres des morts dans lesquels ces textes pouvaient être copiés n'étaient pas systématiquement placés à proximité de la partie supérieure du corps des défunts⁴⁹. Dans ce cas, la disposition des manuscrits aurait provoqué un réel éloignement des formules contenues dans les Livres des morts avec les zones hautes de la dépouille⁵⁰. Cette distance aurait alors pu être considérée comme un élément propre à perturber l'efficacité de textes liés aux parties supérieures du corps et donc de ceux relatifs à la poitrine (formules 100 et 129), au cou (formules 166 de Pleyte, 89, 101 et 162) et à la tête du mort (formule 162). Ces papyrus-amulettes, facilement positionnés à l'endroit adéquat, seraient donc venus parfaire l'efficacité d'un Livre des morts au niveau des zones que ce dernier ne pouvait pas atteindre en rapprochant une formules spécifique de son « lieu d'efficience ».

Cependant, il serait sans doute réducteur de considérer ces phylactères comme de simples « compléments », ces objets ayant certainement été dotés de fonctions plus particulières. La Troisième Période intermédiaire, date à partir de laquelle se développe ce genre de documents, semble être marquée par un phénomène de récupération de pratiques proprement magiques dans la sphère funéraire⁵¹. Le cas des papyrus-amulettes porteurs de la formule 166 du Livre des morts est en ce sens un exemple représentatif. Ces documents seraient à considérer comme les « contreparties funéraires » des décrets « amulettiques » portés par les vivants et attestés durant la même période⁵². Ils avaient pour fonction d'accroître la protection du mort. Le texte copié sur ces billets de papyrus n'aurait été intégré au corpus du Livre des morts qu'*a posteriori* et de façon sporadique⁵³. Ces objets étaient donc utilisés de façon indépendante, sans lien direct avec les Livres des morts qui accompagnaient également les défunts dans la tombe. De même, l'isolement des autres formules retrouvées sur ces phylactères relève sans doute d'une pratique similaire, d'autant que ces textes semblent eux-

⁴⁷ P. BARGUET, *op. cit.*, p. 139, et O. ILLÉS, *op. cit.*, p. 124.

⁴⁸ P. BARGUET, *op. cit.*, p. 228, et O. ILLÉS, *op. cit.*, p. 124-125.

⁴⁹ Les Livres des morts pouvaient être situés au niveau de la poitrine des défunts mais également placés entre leurs jambes. En outre, ils étaient parfois conservés à l'extérieur du sarcophage, enfermés dans des statuettes d'Osiris (voir par exemple F. HAIKAL, « Le papyrus et la statuette n° 19651 du Musée égyptien du Vatican », *ASAE* 69, 1983, p. 195-208, et particulièrement p. 196, n. 1).

⁵⁰ Noter que quand les papyrus funéraires étaient déposés auprès des momies, il semble qu'à partir de la Troisième Période intermédiaire, les Livres des morts ont eu tendance à être disposés au niveau des jambes des défunts (J-L. PODVIN, *Composition, position et orientation du mobilier funéraire dans les tombes égyptiennes privées du Moyen Empire à la Basse Époque*, Paris, 1997, p. 655) alors que durant le Nouvel Empire, ils se situaient plutôt au voisinage de la partie supérieure du corps (*ibid.*, p. 622-623 et 655). Ce changement dans le positionnement des manuscrits aurait peut-être favorisé le recours aux phylactères durant l'époque tardive.

⁵¹ A. WÜTHRICH, *Éléments de théologie thébaine : les chapitres supplémentaires du Livre des Morts*, SAT 16, Wiesbaden, 2010, p. 103.

⁵² Sur ces documents, voir I.E.S. EDWARDS, *Oracular Amuletic Decrees of the Late New Kingdom*, HPBM 4, Londres, 1960.

⁵³ À ce propos, voir A. WÜTHRICH, SAT 16, p. 100-105, et *id.*, « Un exemple de l'évolution des concepts funéraires à la Troisième Période intermédiaire : le chapitre 166^{Pleyte} du Livre des Morts », dans P. Kousoulis, N. Lazaridis (éd.), *Proceedings of the Tenth International Congress of Egyptologists, University of the Aegean, Rhodes 22-29 May 2008*, OLA (sous presse).

aussi posséder une nature « amulettique » propre⁵⁴. En ce qui concerne la formule 100 du Livre des morts retrouvée dans le manuscrit de Lyon, la fréquence de sa copie sous la forme de phylactère, le fait que sa vignette soit dessinée sur plusieurs amulettes de lin datant de l'époque ptolémaïque, son incorporation au papyrus rituel « pour les amulettes en or » de Montouemhat et la découverte d'un autre phylactère contenant ce même texte – accompagné par la formule 129 du Livre des morts – enroulé dans du lin avec une plaque d'or représentant des amulettes directement liée à ce rituel⁵⁵ sont des indices patents qui prètent à ce texte une relation explicite avec les amulettes et qui permettent de le replacer dans un contexte magique et rituel, ce que les indications de récitation qui l'accompagnent régulièrement⁵⁶ tendent à confirmer⁵⁷.

La volonté de copier la formule 100 du Livre des morts sur une feuille de papyrus isolée répondrait donc à une pratique rituelle spécifique en lien avec les amulettes, cet usage se répercutant dans la sphère funéraire au travers de ces phylactères. Au même titre que les billets porteurs de la formule 166 du corpus, ces manuscrits possédaient donc une fonction à part entière sans doute à mettre, comme les amulettes, en relation avec la protection et la régénération des défunts⁵⁸. Théoriquement placés au cou de la momie au moment des funérailles⁵⁹, ils participaient à la renaissance et à l'intégration de leur bénéficiaire dans l'au-delà au même titre que les Livres des morts, ces objets constituant des éléments distinctifs dans un équipement funéraire.

⁵⁴ O. ILLÉS, *SAT* 11, p. 123-125.

⁵⁵ Sur ce phylactère, la plaque d'or qui l'accompagne et le rituel des amulettes en or auquel ces objets peuvent être rattachés, voir I. STÜNKEL, « An Amulet Plaque and a Book of the Dead Papyrus from the Metropolitan Museum of Art and Some Observations on Gold Amulets » (à paraître).

⁵⁶ Cf. *supra*. Sur les prescriptions de récitation de la formule à rapprocher de celles des textes médicaux-magiques, voir l'exemple du papyrus-amulette récemment découvert dans le sarcophage Caire EM TR 21.11.16.11 dans T. MEKIS, « An Amulet-papyrus from the Coffin Cairo, EM TR 21.11.16.11 », n. 28 (à paraître).

⁵⁷ I. MUNRO, *SAT* 7, p. 49-51.

⁵⁸ Sur le rôle des amulettes, voir notamment A. KLASSENS, dans *LÄ I*, col. 232-234, s.v. Amulet, et C. ANDREWS, *Amulets of Ancient Egypt*, Londres, 1994.

⁵⁹ Comme le suggère la prescription de la formule 101 du Livre des morts également retrouvée sous la forme de phylactère : « paroles à dire sur une bandelette de lin royal, sur laquelle est tracée cette formule avec de la myrrhe, et placée au cou du bienheureux éminent le jour de l'enterrement » (cf. *supra*, n. 40).

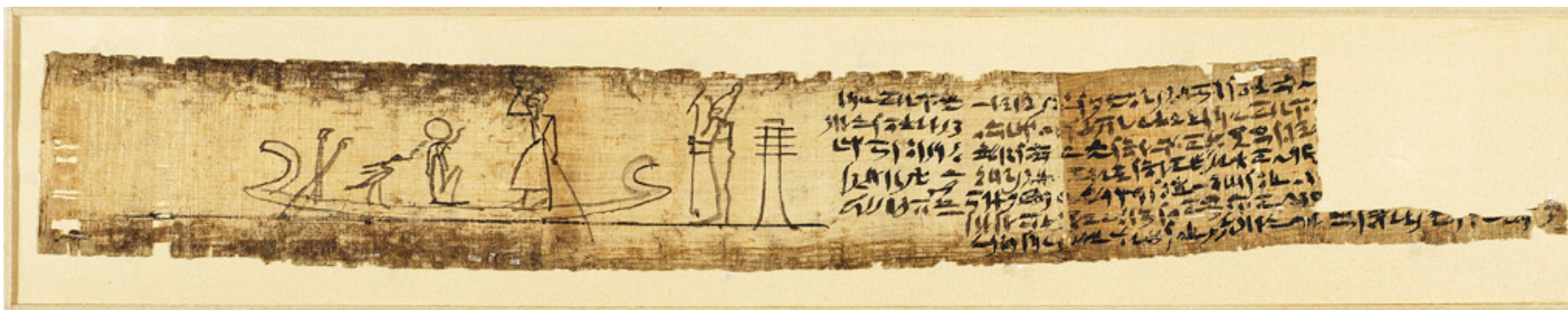


Fig. 1. Le papyrus H 2425 une fois déroulé.

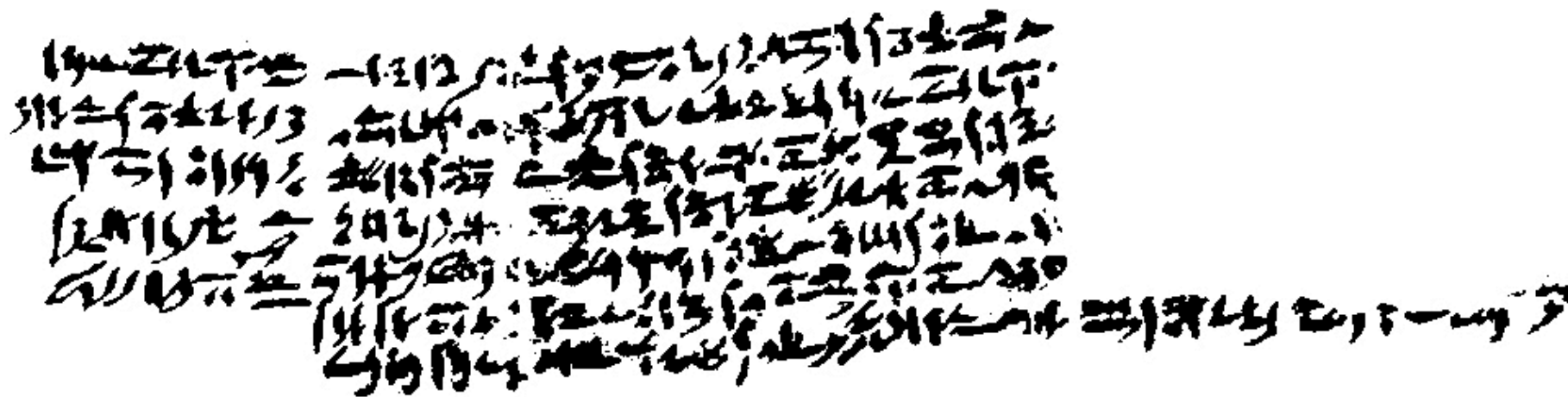


Fig. 2. La partie inscrite après traitement numérique afin d'augmenter le contraste.